

Repères

mars 2022

n° 283

le magazine de la ville de Saran



**SERVICES PUBLICS
DE PROXIMITÉ : LA VILLE
RÉPOND PRÉSENTE**

2# RETOUR SUR...



◀ **28 janvier.**

Présent sur la scène du théâtre municipal, le spectacle *Libr'* retrace l'histoire des ouvrières de Bril à Orléans, qui ont occupé leur usine pendant 5 ans dans les années 1980 afin de défendre leur outil de travail.



◀ **4 février.**

Les élèves de l'école élémentaire des Aydes ont pu découvrir une exposition d'instruments de musique réalisée par Valérie Bolard, professeure à l'École Municipale de Musique et de Danse. Une découverte de multiples sonorités pour ces musiciens en herbe.

5 février. ▶

L'auteure Orléanaise Catherine Secq était présente à la médiathèque de Saran pour une rencontre et une séance de dédicaces. L'occasion d'échanger sur ses œuvres et ses personnages hauts en couleurs.



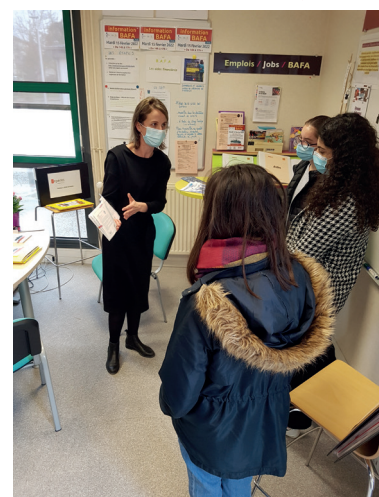
15 février.

Le Point Information Jeunesse a organisé un moment d'échange sur le métier d'animateur, ainsi qu'une visite d'un accueil de loisirs. Un temps d'informations et d'immersions qui a permis de répondre à toutes les questions.



▶ **5 février.**

Le nouvel ambassadeur de Cuba, Otto Vaillant Frías, a réalisé une de ses premières visites officielles à Saran. Il a pu découvrir la ville, les structures municipales et les installations sportives saranaises labellisées Terre de Jeux 2024 : le Stade d'Athlétisme Colette Besson et la Halle des Sports Jacques-Mazzuca. Cette visite fut aussi l'occasion de faire un rappel des différentes aides que la Ville apporte mais aussi d'échanger sur les partenariats possibles entre Saran et l'île de Cuba, notamment par l'intermédiaire de l'association de solidarité « Saran-Bauta » et celle de « France Cuba Loiret » qui tenait son assemblée générale le même soir.





Maryvonne Hautin - Maire de Saran

VIVE LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ !

Depuis 20 ans, le service public de proximité recule. On ne peut que le déplorer, l'État se désengage de plus en plus. Je peux vous citer comme exemples les agences de la CPAM, les bureaux de Poste, les Commissariats de proximité, les Trésoreries... Tous réduisent leurs horaires d'ouverture, ferment les uns après les autres, se regroupent soi-disant pour plus d'efficacité. Pourtant, nous en avons besoin, et tous les sondages montrent que majoritairement les Français sont très attachés au service public. Même si 39% d'entre eux jugent que les services publics sont moins accessibles et 33% qu'ils sont moins proches de leurs usagers.

Comment détruire un service public ? Commencez par réduire les horaires d'ouverture et réduire le nombre d'agents. Viendront ensuite des files d'attente importantes et de la lenteur de traitement de vos demandes. Vous serez découragés, trouverez d'autres solutions, et par la force des choses, vous les utiliserez moins. De ce fait, la fréquentation baissera et servira à justifier à nouveau la réduction des horaires voire sa fermeture totale, chiffre à l'appui. C'est ainsi qu'on éloigne petit à petit le service public de proximité, cela se fait par étapes. Il est donc important de se battre, élus et citoyens, contre toutes ces atteintes. C'est ainsi que je soutiens pleinement les usagers de la Poste des Blossières qui se battent contre la réduction des horaires d'ouverture. La Poste avait pourtant écrit que ce bureau, distant de seulement 600 mètres de Saran, pourrait aisément prendre la relève de la Poste des Aydes après sa fermeture. Voyez le résultat...

À Saran, nous prenons un tout autre chemin. Nous avons augmenté les horaires d'ouverture de la mairie jusqu'à 18 heures tous les mardis. Nous proposons certes des outils en ligne pour faire ces démarches administratives, mais sans pour autant réduire la qualité et l'accompagnement des services de la mairie dans vos démarches. C'est de cette façon que nous pérennisons le service public de proximité. Vous savez que vous pourrez compter sur nos agents municipaux, eux aussi très attachés à leurs métiers et je les en remercie.

Alors, tous ensemble, défendons le service public !

Maryvonne Hautin



Février.

La galerie du Château de l'Étang a accueilli une exposition des œuvres de Valérie Barrault (sculptures) et Jean-Claude Picard (photographies).

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Loisirs jeunes	p.8
Action jeunesse	p.10
Restauration municipale	p.12
Sorties	p.13
Regards	p.14
En terrasse	p.18
Ici...	p.20
...et là	p.21
Actu éco	p.22
Association	p.23
Vies Visages	p.24
Espace public	p.26
Hommage	p.27
Carnet de route	p.27

RETROUVEZ-NOUS SUR : www.saran.fr







Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**

Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldt) et **mise en pages** : Service communication

02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion** : par nos soins.

• **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016

• **Dépôt légal** : Mars 2022

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence** :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

Clap, première !

Dans le cadre de la Fête du court-métrage, manifestation nationale initiée par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée), la Médiathèque propose plusieurs rendez-vous propices à la découverte de films et documentaires courts-métrages. Soit une sélection diverse et variée d'œuvres cinématographiques dont la durée est généralement inférieure à 30 minutes.

Deux séances jeunesse (moins de 40 minutes) ont lieu le mercredi 16 mars : de 10h à 15h pour les 3-5 ans et de 10h30 à 15h30 pour les 5-7 ans.

Deux séances tout public (à partir de 16 ans) sont prévues **le vendredi 18 mars et le mardi 22 mars** à partir de 16h, autour du thème « Devenir femme », en écho à la manifestation Festiv'Elles.

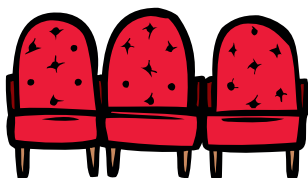
Outre la Fête du court-métrage, en lien avec Festiv'Elles, la Médiathèque projette un documentaire (52 minutes) sur les femmes engagées **le samedi 12 mars à partir de 11h**.

Médiathèque / La Boîte

Entrée libre

Programme complet disponible à la Médiathèque

Tél. : 02 38 80 35 10



Festiv'elles

« FEMMES ENGAGÉES »

Après deux éditions bousculées, *Festiv'elles* revient enfin pour cette année 2022 avec un programme culturel et artistique toujours aussi riche. Il y en aura pour toutes et tous...

Festiv'Elles se pose à nouveau, pour sa 8^e édition, comme un révélateur de la femme dans ses multiples dimensions, en lui redonnant un espace de parole équilibré.

Cette année, *Festiv'elles* est à nouveau : « Femmes et Engagées »

Du 4 au 27 mars, 12 communes de la métropole orléanaise mettront en lumières les femmes engagées et leurs causes à défendre à travers des spectacles, expositions, conférences et projections ou débat. Parmi cette riche programmation, 3 événements auront lieu à Saran (voir agenda P17-18).

[Retrouvez le programme complet sur la page Facebook Festiv'elles ou dans les lieux partenaires de la métropole orléanaise.](#)

GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG PÔLE CULTUREL

FESTIV'ELLES
FEMMES ENGAGÉES

du VENDREDI 4 au DIMANCHE 27 MARS 2022

SOPHIE DEGANO
« Grâce à elles », gravure

ANNE BOISAUBERT - FLORENCE DIAS LOOTEN - DANY DUFOUR
NADINE LEVÉ
« Femmes au présent », sculpture, peinture, céramique, art textile

le mardi au vendredi 14h - 17h
le samedi/dimanche 14h - 17h30
en présence des artistes

Service ligne
Femmes le lundi

Saran
(Entre-deux-cours centre 45)

Du vendredi 4 au dimanche 27 mars

GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG.

Du mardi au vendredi de 14h à 17h.

Samedi et dimanche de 14h à 17h30.

(en présence des artistes).

Vernissage le jeudi 3 mars, à 18h.

Entrée libre / Tout public.

Tél. : 02 38 80 35 61

REGARDS DE FEMMES

Dans le cadre de Festiv'Elles 2022 une double exposition est proposée au public du 4 au 27 mars. D'une part « Grâce à elles », le travail de gravure de Sophie Degano sur des femmes célèbres ou peu connues. De l'autre, « Femmes au présent » : les créations de quatre artistes réinvitées à Saran. Dans les deux cas : un hommage aux femmes qui ont fait ou font avancer la société.

Sophie Degano présente vingt portraits en noir et blanc. Des gravures au linoléum, d'un graphisme épuré, qui figurent des femmes, qui du XII^e au XX^e siècle, se sont engagées pour leurs idées, la défense de leur liberté. Qu'elles soient femmes de lettres, scientifiques, artistes, combattantes, aventurières... On pourra y reconnaître Joséphine Baker, Louise Michel, Niki de Saint Phalle... « Le point commun de toutes ces femmes est la détermination, explique l'artiste. J'ai voulu mettre en valeur leur engagement qui a fait avancer le féminisme bien avant que le mot soit inventé. Ce sont toutes des personnalités, certaines tirées de l'oubli ».

En parallèle, la mairie a tenu, comme une rétrospective, à rouvrir ses cimaises à quatre artistes déjà venues lors du festival. À voir ou revoir : **Les sculptures de bronze d'Anne Boisaubert** qui traduisent les forces et les failles de la femme. **Les peintures de Florence Dias Looten**, entre abstrait et figuratif, qui révèle une grande maîtrise de la lumière et des couleurs. **Les céramiques et sculptures de Dany Dufour**, artiste tournée vers la nature et notamment les graines qui sont source d'inspiration. Enfin, **l'art textile de Nadine Levé** qui conjugue beauté, poésie et engagement.



LE BANQUET DES SENIORS ANNULÉ

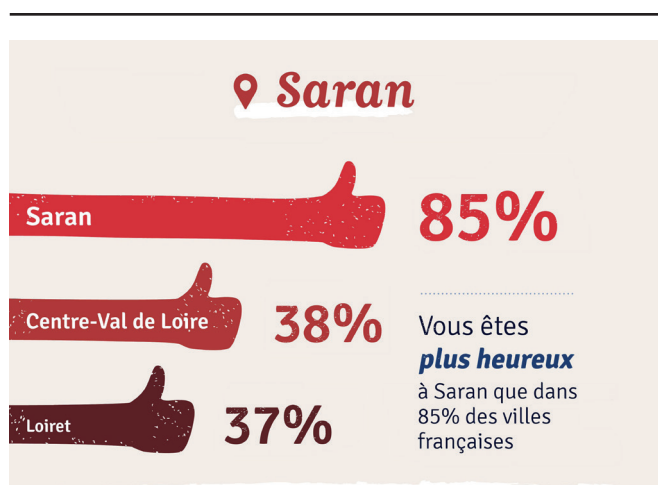


Par mesure de précaution dans le contexte sanitaire actuel, le traditionnel banquet des seniors, initialement prévu en avril prochain, est contraint d'être annulé.

Les élus et services de la Ville étudient une alternative afin de se retrouver prochainement autour d'un événement qui reste à définir, quand la situation sanitaire le permettra de nouveau.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les détails dans une prochaine information.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Monavis
CITOYEN

« Source : 8 005 verbatim citoyens, MonAvisCitoyen, 2021 »
 Vous aussi, donnez votre avis sur votre ville !
www.monaviscitoyen.fr Le site qui vous donne la parole !

UNE MARCHÉ DÉGUISÉE À DESTINATION DES SENIORS



Osez les perruques, lunettes, chapeaux et autres déguisements ! Dans le cadre des activités du passeport seniors, une marche déguisée est organisée par les éducateurs sportifs et l'animatrice seniors de la Ville.

Information :

Marche déguisée – Lundi 7 mars 2022
de 14h à 15h30 - Environ 5 km

Lieu de départ : Entrée du Clos Vert, rue du Grand Clos
(à côté de l'école maternelle Marcel-Pagnol)



PRÉCARITÉ MENSTRUELLE : une collecte de protections hygiéniques à Saran



Une opération de lutte contre la précarité menstruelle est lancée par la Ville à partir du 8 mars, journée des droits des femmes.

Aujourd'hui, 2 millions de femmes sont victimes de précarité menstruelle en France et n'ont pas un accès suffisant aux produits d'hygiène intime. Ce phénomène s'est amplifié ces derniers temps avec la crise sanitaire et touche particulièrement les travailleuses pauvres ou précaires, les femmes sans abri, les étudiantes, les détenues... L'association « Règles élémentaires », qui dispose d'une antenne sur Saran depuis mars 2021, travaille à la mise à disposition gratuite de protections hygiéniques pour toutes ces femmes en difficulté.

Une collecte de produits est organisée à la mairie à partir du 8 mars jusqu'au 2 juillet. Pour participer, apportez simplement des produits d'hygiène intime et mettez-les dans la boîte à collecte présente dans le sas d'entrée de la mairie, aux horaires d'ouverture. L'association « Règles Élémentaires » s'occupera ensuite de la redistribution de vos dons aux femmes en situation de précarité menstruelle, à l'aide d'organisations médico-sociales ou spécialistes du mal-logement.

Tous les produits d'hygiène intime sont acceptés (mais doivent être emballés) : protège-slips, tampons, serviettes hygiéniques, serviettes lavables, coupes menstruelles, culottes menstruelles, gels anti-bactériens, lingettes...

Tous les produits d'hygiène intime :



PROTÈGE-SLIPS



TAMPONS



SERVIETTES HYGIÉNIQUES



SERVIETTES LAVABLES



COUPES MENSTRUELLES NEUVES



CULOTTES MENSTRUELLES NEUVES

Les paquets entamés et produits en vrac sont acceptés à condition qu'ils soient emballés individuellement.



Ainsi que :



GELS ANTI-BACTERIENS



LINGETTES

Plus d'informations :
www.regleselementaires.com



CONSULTEZ LE PROJET DE MANDAT ET L'AVANCÉE DE SES RÉALISATIONS

Feuille de route des orientations et actions à mener, l'équipe municipale, élue en 2020, a élaboré son projet municipal pour le mandat 2020-2026. Ce support, complément au programme défini lors de la campagne des dernières élections municipales, permet de donner à la population davantage de lisibilité sur ce que l'équipe compte faire durant le mandat afin de donner du sens à l'action municipale. Structuré en 15 grandes thématiques (environnement, logement, sécurité...), il développe des orientations, objectifs et actions concrètes à mener pour chacune d'elles. En toute transparence pour les Saranaises et les Saranais, ces informations sont consultables sur le site internet de la Ville ou en mairie et permettent de suivre régulièrement l'avancée et la réalisation des projets.

Pour consulter l'intégralité du projet de mandat et suivre son évolution, flashez ci-dessus.



BUDGET PARTICIPATIF, DERNIERS JOURS POUR PROPOSER VOS IDÉES !

Lancé depuis le 10 janvier, La Ville consacre une enveloppe de 100 000 € pour des projets émanant des citoyens. **Les saranaises et saranais ont jusqu'au vendredi 11 mars à 23h59 pour déposer leurs idées.** Près d'une trentaine de contributions ont déjà été recensées. « Créer une aire de jeux », « réaliser une fresque », « faire un terrain de

pétanque » ou « végétaliser les zones urbaines »...

Voici quelques exemples d'idées déjà proposées.

Une fois la liste des projets close, le comité citoyen de suivi des projets et les services de la Ville vont étudier et évaluer leur coût puis, au besoin, les retravailler avec les habitants.

Les idées seront ensuite soumises aux votes à partir du mois de juin puis les projets lauréats seront réalisés par la Ville.

Pour déposer un projet, une idée : rendez-vous sur saran.fr ou auprès de vos structures municipales.

Scannez ici pour toutes les infos





Coupe Gambardella - U18 USM Saran

DES REGRETS MAIS QUELLE FIERTÉ !

L'épopée en Coupe Gambardella s'arrête finalement en huitièmes de finale pour les moins de 18 ans de l'USM Saran Football.

Les joueurs de Yoann Bovidit, qui menaient 2-0 à la mi-temps, se sont fait reprendre dans les derniers instants du match, avant de s'incliner au terme d'une séance de tirs au but sous tension face à Bobigny FC.

Un scénario cruel pour la jeune formation saranaise qui a concédé sa première défaite de la saison, dans un match qui, paradoxalement, semblait à sa portée. Néanmoins, avec cet extraordinaire parcours (jamais le club n'était allé aussi loin en Coupe Gambardella), c'est l'ensemble de l'association et des joueurs qui sont à mettre à l'honneur.

Sur le terrain ou dans les tribunes, avec plus de 1000 spectateurs présents au match et une ferveur d'exception, cette épopée aura permis de mettre en lumière tout le travail du club, de ses éducateurs et de ses joueurs, qui peuvent être fiers du chemin parcouru. Malgré la déception, toute la ville reste mobilisée derrière ses jeunes saranais pour le championnat et obtenir une accession en U19 National méritée.



CHANGEMENT D'HEURE

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit **du samedi 25 au dimanche 26 mars 2022**. À 2 heures du matin il vous faudra avancer vos pendules d'une heure.



Venez vous mêler de vos affaires !

AVEC LES RENCONTRES « PARLONS SARAN », PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS SARANAIS !

Après la réunion tenue à la salle du Lac de la Médecinerie, le 26 février, les élus

poursuivent les rencontres avec les habitants en donnant rendez-vous aux saranaises et aux saranais pour deux nouveaux temps d'échanges sur le mois de mars.

- **le mercredi 16 mars à 18h**, à la Salle des Aydes (57 rue Louis-Chevalier) pour évoquer notamment les quartiers des Sablonnières et du Vilpot.

- **le jeudi 31 mars à 18h30**, pour un Facebook live, à suivre et commenter sur la page de la ville. Des moments d'échanges qui permettent à tous d'évoquer les projets municipaux mais également les problèmes rencontrés au quotidien.

APPEL AUX DONS DU SANG

Les réserves de sang n'ont jamais été aussi basses. L'Établissement Français du Sang appelle tous les citoyens à donner leur sang dès que possible.

Rendez-vous à la Maison du Don de Saint-Jean de la Ruelle – 190, rue Léon Foucault – 02 38 72 49 49.

Parlez-en autour de vous !



8# LOISIRS JEUNES



Durant leurs vacances, les 3-5 ans du **Centre de loisirs Marcel-Pagnol** ont profité d'un programme riche et varié : ateliers et jeux sportifs, danse ou éducation nutritionnelle (cuisine, pâtisserie, visite d'une chocolaterie). Les enfants ont également bénéficié d'un éveil et d'une sensibilisation à la culture avec des ateliers musique, Zumba, et une visite du musée des Beaux-Arts d'Orléans.



Activité « à fond la forme » pour les ados de **la base de la Caillerette** avec une sortie vélo autour du Château de l'Étang.



Des vacances animées, pour tous les goûts



Les 6/8 ans du **centre de loisirs Marcel-Pagnol** ont organisé une journée « Jeux Olympiques » avec une cérémonie d'ouverture et épreuves sportives.

Les jeunes du **club ado du Bourg** se sont adonnés à un atelier graff sur toile dans le cadre du projet « Graff planète ».



À l'occasion **des stages sportifs**, encadrés par les éducateurs de la Ville, les jeunes champions en herbe ont pu découvrir et s'essayer à différentes pratiques : football, athlétisme, hockey...



INFOS PRATIQUES

Renseignements

Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18

Toutes les actions, prestations annoncées sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution COVID-19 et des nouvelles mesures gouvernementales.



LES DATES LIMITES DE RÉSERVATION

Réservation sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique) - Pour tout savoir sur les programmes, consultez les « pages activités » dans votre espace famille ou **flashez ci-contre**.



LES VACANCES DE PRINTEMPS

DU 11 AU 22 AVRIL 2022 (FERMETURE LE 18/04/22)

Les centres de loisirs, des vacances qui s'animent !

Marcel-Pagnol maternel (3/5 ans) : Ateliers nature (plantations, balade au grand air, observation,...)

Marcel-Pagnol élémentaire (6/8 ans) : Jouets surdimensionnés, pièces à taille humaine, jeux d'enquêtes et d'énigmes,...

Base de la Caillerette (9/14 ans) : Festivals et spectacles (arts de rue, ambiance *Printemps de Bourges* à Saran...)

● Réservations jusqu'au 19 mars 2022

Les stages sportifs pour les jeunes Saranais du CE1 à la 5^e

Du 11 au 15 avril 2022 Stages multi-sports, tennis et natation « apprendre à nager - spécial débutants »

● réservations jusqu'au 19 mars 2022

Du 19 au 22 avril 2022 Stages sports collectifs, aventure, sports et culture

● réservations jusqu'au 26 mars 2022

Les clubs ados du Bourg et du Vilpot (pour les 11/17 ans), le club mécanique (à partir de 12 ans) ouvriront leurs portes pour proposer leurs activités loisirs durant les 2 semaines. Le club du Chêne-Maillard sera ouvert sur des animations plus spécifiques.

LES TEMPS FORTS ENFANCE-JEUNESSE

MÉDIATHÈQUE ET JEUNESSE ANIMENT LEUR LUDOTHÈQUE !

Depuis janvier 2022, à fréquence d'un mercredi tous les 2 mois, **les jeux (de société) s'invitent à la médiathèque**. Des supports variés pour tous les âges alliant plaisir, partage, rire, amusement, réflexion...

À l'origine de cette action, 2 volontés qui se sont croisées : l'une portée régulièrement par les animateurs du relais de quartier du Bourg, autour du jeu, et l'autre par la médiathèque dans le souhait de diversifier son offre éducative et d'aller vers les publics les « plus éloignés ». Ainsi 30 à 40 personnes se réunissent à chaque fois pour partager des jeux, traditionnels ou plus méconnus.

Jeux de dames, de cartes, de coopération, les générations se côtoient, s'affrontent, s'allient autour d'un plateau. S'engagent alors des échanges, des conseils (une grand-mère accompagnant ses petits enfants dévoilant ses stratégies aux ados du club jeunesse...). Le jeu participe au lien social que souhaitent proposer les animateurs, médiateurs des 2 secteurs de la jeunesse et de la médiathèque et invitent tous les publics à venir nombreux aux prochaines séances.

● **Faites vos jeux ! le mercredi 30 mars 2022 à 15h30 à la Médiathèque** - Gratuit-entrée libre-tout public



AGIR POUR SA VILLE, LES JEUNES DES CLUBS ADOS ONT DES IDÉES !

Le Budget Participatif, initié par la ville de Saran permet aux habitants de la commune de soumettre leurs idées/projets et de contribuer ainsi, de manière active et démocratique à l'amélioration du cadre de vie du plus grand nombre.

C'est ainsi que 8 jeunes adolescents de 15 ans fréquentant les clubs ados, se sont retrouvés le 2 février dernier dans le secteur du Chêne-Maillard, pour finaliser leur projet avec l'aide des agents de la ville, avant de les déposer et de les soumettre au vote.

Les jeunes ont des idées et savent les défendre : sport et bien-être, culture, environnement... Autant de propositions à découvrir prochainement.

● Le dépôt de projet est possible jusqu'au 11 mars sur www.saran.fr/BP2022

Les Atsem au cœur de l'école maternelle

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) appartiennent à la communauté éducative. Ces professionnels de la petite enfance sont chargés d'assister les enseignants dans les classes. Ils assurent aussi le temps périscolaire, participent au temps du repas, à celui de la sieste... Présentation de leurs activités et de leur rôle.

Les 25 Atsem municipaux (24 femmes, un homme) sont en quelque sorte les couteaux suisses des écoles maternelles, tant ils remplissent une diversité de fonctions. Parfois méconnu, leur rôle est central au sein de l'école et essentiel au développement éducatif de l'enfant. Indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires, et à la vie des classes auxquelles ils sont attachés, les Atsem participent grandement à la réussite de l'action pédagogique et éducative. « C'est un métier passionnant, assure Marie-Laure Lachiver, 54 ans. Nous participons entièrement au développement et à l'éveil de l'enfant. J'adore travailler avec les tout-petits. C'est l'âge où débute la vie en collectivité. Celui des premiers apprentissages, de la socialisation. Nous les aidons à devenir des écoliers ».

Une multitude de tâches

L'Atsem est un agent communal placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur ou de la directrice d'école. Il travaille en lien avec les enseignants et d'après les choix pédagogiques de l'enseignant. Les Atsem accueillent, rassurent et réconfortent les petits. Ils animent des ateliers en classe (arts plastiques, graphismes...) et aident à la préparation des activités (découpage, collage, pliage...). L'Atsem a également un rôle de surveillance, veille à l'hygiène et à la sécurité physique et affec-

tive de l'enfant... Ou encore à l'aide dans l'habillage, l'encadrement des siestes et des temps de repos. Les Atsem des quatre écoles maternelles saranaises sont également présents sur le temps périscolaire (matin, midi et soir). Ils y proposent des jeux, des activités... Pendant la pause méridienne, ils assurent le temps du repas et peuvent, en complément du personnel de restauration, participer au service.

Juliette Jeulin, 31 ans, après avoir travaillé treize ans à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) comme travailleuse sociale et familiale, a intégré récemment l'école du Bourg. « J'aime le contact avec les enfants, explique-t-elle. Les voir s'épanouir c'est génial. Je suis super contente de mon choix. Je ne pensais pas qu'il y avait un lien aussi fort entre les Atsem et les enseignants. Nous ne sommes pas de simples assistants, nous faisons partie du projet éducatif ». L'Atsem a en effet la responsabilité de la gestion d'un groupe et peut évaluer et faire ses retours sur un enfant.

Un diplôme : des métiers

Quelles sont les qualités selon ces deux professionnelles pour exercer le métier ? « La patience, la bienveillance, l'organisation, aimer le travail en équipe, assurent de concert Marie-Laure et Juliette. Et aussi être créative, avoir de l'énergie, savoir prendre des initiatives ». Le CFA Orléans Métropole prépare au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, sérieux pour entrer dans la profession. Une



leur ernelle



filière fortement plébiscitée. Cette année sur quelque deux cents demandes une trentaine d'élèves ont intégré la formation.

« Il y a un réel engouement pour le diplôme et les métiers auquel il prépare, dit **Vincent Pichard, chargé de mission des relations aux entreprises au sein de l'établissement de formation.** Ce CAP est destiné à répondre aux besoins des crèches, haltes garderies, écoles maternelles. Il s'agit d'une formation en alternance, polyvalente, qui permet d'exercer une activité professionnelle liée à l'accueil et à la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans ». Cette formation est également accessible aux adultes dans le cadre de la formation continue.

Emeline Lemaire, 19 ans, est en seconde année de CAP au sein du CFA. Après un bac STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) elle a décidé de s'orienter vers la petite enfance. « J'ai toujours aimé accompagner les enfants, suivre leur développement. Je me suis occupé des petits dans la famille. Dans le cadre de ma formation j'ai effectué des stages en crèche et en école maternelle et ça a conforté mon choix. On peut apporter beaucoup aux tout-petits ». Comme lorsqu'elle a appris aux enfants une chanson en langue des signes, sur le thème de la politesse.



l'animation, est Atsem depuis quinze ans. « Nous sommes plus reconnus, témoignait-elle. Nous participons de plus en plus au conseil d'école. Nous faisons partie de l'équipe éducative, avons un rôle éducatif voire pédagogique ». Marie-Laure, dans le cadre de son évolution de carrière est passée récemment agent de maîtrise. Elle est référente des six Atsem du Chêne-Maillard et responsable du périscolaire.

La mairie, sensible à l'importance de cette profession, affecte un ou une Atsem par classe alors que le code des communes en impose un par école. « Nous avons un taux d'encadrement renforcé, avec pour chaque classe maternelle un binôme enseignant-Atsem, explique **Julien Arrondeau, responsable du service municipal de l'action scolaire.** La Ville met des moyens humains, financiers, matériels conséquents pour l'intérêt de l'enfant. Les Atsem, comme tous les agents qui interviennent auprès des enfants et de la jeunesse, bénéficient de nombreuses formations. Ceci légitime

davantage leur rôle dans la classe, améliore les conditions d'accueil et aussi les conditions de travail des agents ». À noter qu'il existe des passerelles professionnelles pour les Atsem vers la crèche des P'tits Loups. Et vice versa.

• **Clément Jacquet**

À Saran : une Atsem par classe

Le métier, la fonction évoluent. Marie-Laure Lachiver, après avoir exercé vingt ans dans



Restauration municipale Mars

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 28 FÉVRIER

- Chou rouge bio vinaigrette
- Cocktail de la mer (cubes de colin, crevettes, fruits de mer)
- Spaghetti bio
- Pain bio
- Petits suisses aromatisés bio

MARDI 1ER MARS

- Salade piémontaise
- Sauté de veau aux olives
- Carottes bio
- Chanteneige bio / Pain bio
- Fruit de saison

Carnaval

MERCREDI 2 MARS

- Pamplemousse
- Émincé de porc bio sauce moutarde (boulgour aux petits légumes)
- Flageolets
- Mini Babybel bio / Pain bio
- Beignets

JEUDI 3 MARS

- Salade de riz bio à la niçoise
- Rôti de dinde au jus
- Épinards bio béchamel
- Pain aux céréales
- Fruit de saison

VENDREDI 4 MARS

Menu végétarien

- Salade coleslaw bio
- Couscous végétarien aux pois chiches
- Semoule bio
- Tome de Savoie / Pain bio
- Poires au sirop

LUNDI 7 MARS

Menu végétarien

- Salade iceberg vinaigrette
- Omelette bio
- Pommes de terre rissolées bio
- Pain bio
- Fromage blanc aromatisé bio

MARDI 8 MARS

- Taboulé à la semoule bio
- Sauté de bœuf sauce espagnole
- Jardinière de légumes
- Camembert bio / Pain bio
- Compote bio

MERCREDI 9 MARS

- Tagliatelles à la romaine
- Cuisse de poulet aux herbes de Provence
- Haricots verts bio
- Comté AOP / Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 10 MARS

- Céleri rémoulade
- Filet de saumon sauce crustacés
- Coquillettes semi-complètes bio
- Pain bio
- Petit suisse nature bio
- Fruit de saison

Menu Jaune

VENDREDI 11 MARS

- Maïs bio, Emmental, sauce curry
- Escalope de dinde sauce curcuma
- Semoule bio safranée
- Pain bio
- Fruit jaune

LUNDI 14 MARS

- Carottes râpées bio
- Sauté de dinde sauce estragon
- Purée de patate douce
- Kiri bio / Pain de campagne
- Crème dessert bio chocolat

MARDI 15 MARS

- Radis beurre
- Saucisse chipolata (riz basmati bio)
- Lentilles locales
- Pain bio
- Yaourt aromatisé bio

MERCREDI 16 MARS

Menu végétarien

- Potage de tomate au vermicelle
- Quiche maison aux légumes
- Salade
- P'tit fruité / Pain bio
- Fruit de saison

Saint-Patrick

JEUDI 17 MARS

- Salade vinaigrette
- Irish Stew (agneau)
- Duo de carottes, pommes de terre
- Saint-Môret bio / Pain bio
- Crumble pomme-rhubarbe maison

VENDREDI 18 MARS

- Salade de riz bio (tomates, radis)
- Pêche du jour sauce crème
- Petits pois carottes bio
- Coulommiers / Pain bio
- Fruit de saison

LUNDI 21 MARS

- Betteraves bio vinaigrette
- Dos de cabillaud au beurre blanc
- Beignets de courgettes
- Pain bio
- Petit suisse nature bio
- Fruit de saison

MARDI 22 MARS

- Salade Piémontaise
- Aiguillettes de poulet sauce curry
- Haricots beurre
- Croc'lait bio / Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 23 MARS

- Salade
- Rôti de bœuf bio
- Purée de pois cassés
- Camembert bio / Pain bio
- Pain perdu

JEUDI 24 MARS

Menu végétarien

- Haricots verts bio vinaigrette
- Haricots rouges sauce tomate façon chili
- Riz bio
- Comté / Pain bio
- Fruit de saison

VENDREDI 25 MARS

- Duo de carottes et céleri bio vinaigrette
- Lasagnes à la bolognaise
- Édam bio / Pain bio
- Compte bio

DU 5 AU 12 MARS

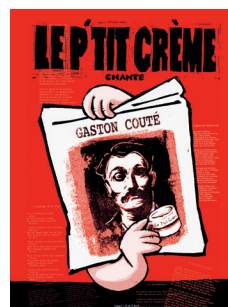
Une semaine de spectacles !

La salle des fêtes accueillera les chorégraphies des élèves de danse de l'EMMD, les audition-concerts de ceux de musique. Ainsi que de belles soirées musicales avec le Saran Jazz Big Band, l'Harmonie intercommunale et le P'tit Crème.

Les élèves de l'École Municipale de Musique et de Danse proposent le fruit de leur travail et la belle qualité de leur formation artistique. La semaine de spectacles démarre **le 5 mars** avec la soirée chorégraphique des élèves du 1^{er} cycle en danse classique, contemporaine et jazz. **Le mercredi 9 mars** c'est au tour des élèves des ensembles de saxophones, clarinettes, cuivres ainsi que l'orchestre junior de monter le son. Au programme : Jazz, rock, musique du monde, musique festive de rue... Quelques titres pour éveiller les oreilles : *Le lion est mort ce soir*, *Midnight rock*...

Place ensuite aux soirées musicales avec les associations. Avec dès **le jeudi 10** le retour du *Saran Jazz Big Band*. Grande soirée jazzy autour de standards et de compositions modernes. Ça va swinguer ! *L'harmonie intercommunale Fleury Saran* se produit le lendemain en compagnie de tous les élèves saxo de l'école. Ambiance musicale aux couleurs de Big band, carnaval, Europe de l'Est... Enfin **samedi 12 mars** le groupe *Le P'tit Crème* interprète en musique les textes de Gaston Couté, poète Loirétain, libertaire et chansonnier, grande figure artistique du Montmartre des années 1900. La formation saranaise bien connue affiche son goût pour la chanson française humaniste et sociale.

• Clément Jacquet



INFORMATIONS
DES SPECTACLES

Rubrique *en terrasse*
(p.18-19), sur www.saran.fr
ou au 02 38 80 34 19

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 MARS

Un mini festival au rythme de la batterie

La Fête de la batterie, 22^{ème} du nom, propose, au théâtre municipal, un week-end de Musiques actuelles et de jazz. Au programme : concerts d'élèves, propositions interclasses avec des musiciens professionnels, concert gratuit de VeryDub, groupe de jazz-electro.

La Fête de la batterie ouvre le printemps de la meilleure des façons. Avec un programme riche et complet. Trois jours au rythme des musiques actuelles, du jazz, du jazz électro... Tout commence en beauté **le vendredi 25 mars** en soirée avec le concert des élèves des ateliers Musiques Actuelles et de Jazz (MAJ). Sur scène : une quarantaine d'élèves, répartis en 9 ensembles et encadrés par leurs professeurs. Il s'agit en cela d'une véritable direction d'orchestre d'élèves. Le lendemain, **26 mars**, événement musical de qualité, avec le concert du groupe VeryDub, avec DJ Need aux platines. Le quintette de jazz électro, défricheur de nouveaux sons, connaît un succès mérité sur la scène régionale. Baptiste Dubreuil et Nicolas Larmignat, musiciens professionnels, ont mené un travail pédagogique tout le long de l'année avec les élèves de l'EMMD. Ils présentent **le 27 mars** leurs propositions artistiques lors du concert de Jazz électro. « Notre projet pédagogique est de faciliter les rencontres entre le public amateur et les professionnels, explique Ingrid Chanteloup, directrice de l'École de musique et de danse. Les élèves se produisent dans des conditions professionnelles. Ils se sentent de vrais artistes ». Au programme : un répertoire pop, jazz et jazz électro avec des morceaux de Jean-Michel Jarre (musique électronique), Michel Portal (jazz), The Dø (pop électro), Herbie Hancock (jazz)...

INFORMATIONS
DES SPECTACLES

Rubrique *en terrasse*
(p.18-19), sur www.saran.fr
ou au 02 38 80 34 19

• C.J.





SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ : LA VILLE RÉPOND PRÉSENTE

Fermeture de bureaux de poste, désertification médicale, risque de disparition de l'agence locale de la CPAM, les citoyens assistent depuis plusieurs années à un recul des services publics de proximité.

Une régression d'autant plus paradoxale que les Français les plébiscitent.

Comme l'illustre l'action de la Ville de Saran, qui se donne les moyens humains et budgétaires d'étendre les services publics de proximité, afin de répondre encore mieux aux besoins de ses habitants.

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem



L'AGENCE LOCALE DE LA CPAM MENACÉE ?

Nombre de Saranais ont pu le constater : **les conditions d'accueil de l'agence locale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, située rue de la Fontaine, se sont détériorées.**

L'agence a tout d'abord été fermée pendant plusieurs mois durant la crise sanitaire. Puis, les horaires d'ouverture hebdomadaires ont été réduits de moitié, aux seuls lundis et vendredis. L'accueil du public sans rendez-vous n'est désormais plus possible, tout comme le dépôt de courrier dans la boîte aux lettres de l'agence. Les assurés doivent désormais prendre rendez-vous et s'en remettre à La Poste ou à internet. Dans un courrier adressé le 25 novembre à la directrice générale de la CPAM du Loiret, **Maryvonne Hautin a tenu à dénoncer cette dégradation progressive qui symbolise le recul du service public** d'année en année. « Si on souhaite détruire le service public et fermer définitivement cette agence, on ne s'y prendrait pas autrement. Cette agence est utile à tous les Saranais, mais également à tous les assurés du secteur qui fréquentent Saran. Je rappellerais simplement que depuis l'installation de cette agence locale à Saran en 1994, la Ville de Saran met ses locaux gratuitement à votre disposition et prend à sa charge les frais d'électricité et de chauffage ».



MOBILISATION CONTRE LES FERMETURES DE BUREAUX DE POSTE

Le 2 février dernier, une soixantaine de personnes, dont des élus saranais, fleurysois et orléanais, se sont **rassemblées devant le bureau de poste des Blossières**, afin de protester contre la réduction des horaires d'ouverture. Cette première mobilisation des riverains et usagers devrait donner jour à un comité de soutien. Nombre de participants voient dans cette évolution **le signe avant-coureur d'une fermeture** du bureau à court terme. Quatre autres bureaux de poste (Croix Morin, Madeleine, Théâtre et Sainte-Catherine) ont déjà disparu ces dernières années à Orléans. « Agir aujourd'hui, c'est lutter contre la fermeture dans un an ou deux » a pointé **Mathieu Gallois, adjoint au Maire et conseiller départemental**.

Les Saranais et les élus gardent en effet en mémoire **la mobilisation massive contre la fermeture du bureau de poste des Aydes en 2017 et début 2018**. Pendant de longs mois, au cours de réunions, manifestations et interventions, citoyens, élus et syndicats ont lutté ensemble pour la sauvegarde de ce service de proximité. « Petit à petit, des services du quotidien disparaissent. Il faut rappeler l'importance de ces services pour tout le monde : habitants, commerçants, vie du quartier » souligne Mathieu Gallois. « Ce recul du service public n'est pas une fatalité, ni inéluctable ». Il apparaît d'autant plus injustifié que dans le cadre du contrat de présence postale 2020-2022, le groupe La Poste perçoit 174 millions d'euros chaque année de la part de l'État. Et que le prix du timbre « rouge » a connu au 1^{er} janvier une hausse sensible de 11,7 %. « Il ne faut pas se résigner et arrêter de penser qu'il n'y a pas d'alternative à cette évolution » mentionne l' élu. Pour preuve, le réaménagement intérieur et les 2h30 supplémentaires d'ouverture hebdomadaire du bureau de poste du bourg de Saran, obtenus par la municipalité et effectifs depuis juin 2021.

FAVORISER L'ACCUEIL DES SERVICES PUBLICS

Au 511, rue du Chêne-Maillard, **les locaux municipaux accueillent la PMI (Protection Maternelle Infantile)**, service du Conseil départemental du Loiret.

Depuis de nombreuses années, **l'antenne locale de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Malade)** est implantée rue de la Fontaine, **dans des locaux, propriété de la Ville**.

Square des Hirondelles, **des locaux municipaux sont mis à disposition de travailleurs sociaux du Conseil départemental du Loiret**.



Malgré les actions des riverains, collectifs de soutien, syndicats et élus locaux, le bureau de Poste des Aydes a fermé ses portes. Image d'archive lors du rassemblement du 27 octobre 2017.

FAIRE FACE À L'URGENCE ET LA NÉCESSITÉ



Lors la crise du COVID-19, la Ville a octroyé **une aide financière exceptionnelle** de 100 à tous les étudiants et 150 euros pour les boursiers. 356 Saranais ont bénéficié de ce soutien pour un montant global de 43 360 euros.



Au printemps 2020, au cœur de la crise sanitaire, la Ville a débloqué dans le cadre du CCAS, **un fonds d'urgence de 100 000 euros, sous forme de bons alimentaires**, à l'attention des familles les plus précaires, afin d'éviter que leur situation s'aggrave.

Au printemps 2020, la mairie a procédé à la **distribution de masques**, confectionnés par des bénévoles, auprès des habitants. Une dotation exceptionnelle de 15 000 euros a permis également d'en doter à l'automne les écoliers saranais et collégiens de Montjoie et de Jean-Pelletier.



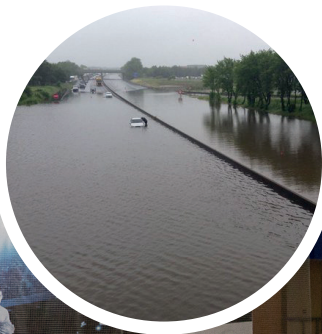
Les acteurs de la culture ont reçu une aide durant la pandémie, avec une indemnité de 60 % des cachets des compagnies engagées si le report du spectacle n'était pas possible dans l'année. La rémunération des intermittents engagés sur la programmation a été prise en charge à 100 %.

Des incendies ont frappé plusieurs fois les immeubles du Vilpot et du Bourg au cours des dernières années. Face à cette situation d'urgence, les habitants ont bénéficié de nuits d'hôtel prises en charge par la mairie et ont été relogés.



Dans le cadre du maintien à domicile, les prestations des aides à domicile de l'Action sociale de la Ville sont facturées selon un **tarif réglementaire des plus modiques**, afin de permettre à tous les Saranais d'en bénéficier.

Durant la pandémie, les aides à domicile de la Ville ont **assuré les prestations essentielles** (toilette, aide au repas, courses) auprès des Saranais dans le cadre du maintien à domicile.



Lors des inondations de juin 2016, plus d'une centaine de « naufragés » de l'autoroute ont été accueillis et aidés par la Ville, certains ont bénéficié d'un hébergement en hôtel.



À l'automne 2020, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saran a mis en place une **allocation chauffage**, destinée aux Saranais de plus de 62 ans, selon des critères de ressources. Cette aide financière de 375 euros a été reconduite en 2021, avec un budget de 40 000 euros.

LA VILLE AGIT CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE



À l'instar de tous les Loirétains, les Saranais sont confrontés à la **difficulté de trouver un médecin généraliste**. Une situation dommageable due au blocage depuis plusieurs décennies du « Numerus clausus » par les gouvernements successifs.

Confrontés à cet état des lieux, les élus saranais ont toutefois **décidé d'agir**, même si l'accueil de nouveaux médecins n'entre pas dans les compétences du maire.

Plusieurs démarches ont ainsi été menées : rachat du cabinet médical des Sablonnières, location d'un local rue Marcel-Paul et lancement d'une campagne de communication. Le résultat de ces actions s'est traduit par l'installation de 4 médecins généralistes depuis 2019.

Afin de répondre encore mieux aux demandes des habitants, la Ville poursuit son action, avec la création prochaine d'un cabinet médical au Chêne-Maillard. « La carte établie par l'ARS (Agence Régionale de Santé) en matière de nombre de médecins repose sur des données fausses à Saran, car elle inclut les praticiens du Pôle santé d'Oréliance qui ne consultent pas » mentionne Maryvonne Hautin. « Pour accueillir de nouveaux médecins, il faut mener bataille, se défendre et agir en lien avec le Conseil régional ».

Au niveau métropolitain, la municipalité défend depuis plusieurs années déjà la transformation de l'actuel CHR d'Orléans en Centre Hospitalier Universitaire (CHU). En effet, un CHU et une faculté de médecine permettraient d'avoir un cursus complet sur le territoire métropolitain et favoriseraient la sédentarisation des jeunes diplômés comme le développement de la recherche publique. Orléans ne peut rester la seule capitale régionale et la seule métropole sans CHU.

RÉPONDRE AUX BESOINS QUOTIDIENS DES SARANAIS ET DES SARANAISES

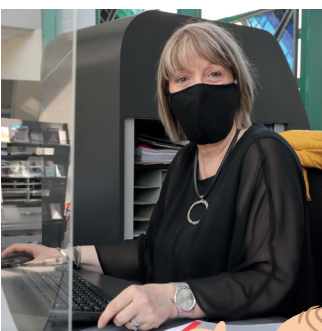
Depuis septembre 2020, les horaires de l'accueil périscolaire du soir ont été prolongés d'une demi-heure au quotidien, soit jusqu'à 18h30.

Ce service bénéficie à 30 % des élèves saranais, âgés de 3 à 11 ans, et à leurs familles.



Depuis le 4 janvier, les horaires d'accueil de la mairie sont étendus le mardi jusqu'à 18h au lieu de 16h30.

Cette mesure concerne les services de l'accueil central, de l'état-civil, de l'action sociale et de l'aménagement. Une expérimentation qui pourrait être pérennisée afin de répondre aux mieux aux besoins des Saranais



Depuis octobre 2014, la structure petite enfance « Les P'tits Loups », a permis d'augmenter sensiblement l'offre d'accueil des tout petits.

140 jeunes enfants fréquentent ce service municipal, que ce soit en Multi-accueil (60 enfants) ou au sein de l'Accueil familial (80 enfants).

La Médiathèque a de nouveau étendu ses horaires en septembre 2021, avec

l'ouverture de 10h à 12h le vendredi, soit une heure supplémentaire hebdomadaire.

Ouverte en continu le mercredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 17h... La Médiathèque reste à l'écoute de ses usagers.

Mars 2022

Du 4 au 27 mars

FESTIV'ELLES - EXPOSITION

« FEMMES AU PRÉSENT »

- > Galerie du château de l'Étang 02 38 80 35 61 chateau.etang@ville-saran.fr
- > Du mardi au vendredi de 14h à 17h
- > Samedi et Dimanche de 14h à 17h30 (en présence des artistes)
- > Fermé le lundi
- > Entrée libre avec le Pass Sanitaire.

Vendredi 4 mars

CAFÉ NUMÉRIQUE

Déjouer les fake news (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE - À 18H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

THE LULU PROJEKT

Théâtre dès 13 ans

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Samedi 5 mars

P'TIT DEJ MUSICAL (Ados-Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 11H
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

CLUB DE LECTURE 13-18 ANS

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE - À 16H
- > ENTRÉE LIBRE, ADULTES
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

WATERPOLO N2

L'Entente Orléans/Saran reçoit Granville

- > À 19H
- > CENTRE NAUTIQUE DE LA GRANDE PLANCHE.

DANSE

Chorégraphies des élèves de l'EMMD

- > SALLE DES FÊTES
- > À 19H
- > ENTRÉE GRATUITE, RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION 02 38 80 34 19

Dimanche 6 mars

CSO CLUB/PONEY DE SARAN

- > CENTRE ÉQUESTRE
- > LA JOURNÉE

PÉTANQUE

Coupe des clubs open, Usm Saran Pétanque

- > PARC MUNICIPAL ROLAND RABARTIN
- > LA JOURNÉE

Dimanche 6 mars

CRÉATION DE MAGNETS EN PÂTE POLYMÈRE

Stage enfants proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

KARATÉ Challenge départemental

organisé par l'Usm Saran Karaté

- > DOJO
- > L'APRÈS-MIDI

FLAMENCO ORIENTAL

Stage proposé par Art's Danse

- > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
- > DE 14H À 17H
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

HANDBALL LIQUI MOLY STARLIGUE

Saran reçoit Montpellier

- > PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
- > À 15H

Lundi 7 mars

MARCHE DÉGUISÉE

Proposée aux Seniors

- > DÉPART DE LA RUE DU GRAND CLOS (ÉCOLE MATERNELLE MARCEL-PAGNOL)
- > À 14H
- > PASSEPORT SENIORS OBLIGATOIRE
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 24

Mercredi 9 mars

CONCERT « À tous vents ! » proposé par les élèves de l'EMMD

- > SALLE DES FÊTES
- > À 19H
- > ENTRÉE GRATUITE, RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

Jeudi 10 mars

CONCERT - Saran Jazz Big Band

- > SALLE DES FÊTES
- > À 20H30
- > ENTRÉE GRATUITE, RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

Vendredi 11 mars

CONCERT - Harmonie intercommunale

- Fleury-Saran
- > SALLE DES FÊTES - À 20H30
- > ENTRÉE GRATUITE, RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

Samedi 12 mars

YOPIMÉ

Atelier proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Samedi 12 mars

DANSE AFRO-CONTEMPORAINE

Atelier proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > À 11H45
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

DANSE LIBRE ET MÉDITATION

Atelier proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 13H30 À 17H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

THÉÂTRE ET MARIONNETTES

« Kant et autres contes » (dès 7 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 16H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

LECTURE-CONCERT

« Le message », dans le cadre de Festiv'Elles

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE - À 16H
- > GRATUIT, SUR RÉSERVATION 02 38 80 35 10 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

CONCERT

Le P'tit crème chante Gaston Couté

- > SALLE DES FÊTES
- > À 20H30
- > ENTRÉE GRATUITE, RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

Dimanche 13 mars

SCULPTURE SUR TERRE

Stage ados-adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATELIER CLOWNESQUE

Proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H30 À 16H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

Proposé par Art's Danse

- > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL N3

Saran reçoit Amilly

- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 15H

BASKET N3 (F)

Saran reçoit Saint-Michel Sports

- > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT - À 15H30



Lundi 14 mars

SCRAPBOOKING

Stage ados-adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 13H30 À 16H OU DE 20H À 23H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 15 mars

CLUB LA PAPOTE DU MARDI

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE > À 18H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Du 16 au 22 mars

FÊTE DU COURT MÉTRAGE

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR
 WWW.MEDIATHEQUE.VILLE-SARAN.FR

Mercredi 16 mars

PARLONS SARAN

Les Élus à votre rencontre
 > SALLE DES AIDES DE 18H À 20H

Jeudi 17 mars

CONCERT - Leïla Huisoud-Auguste

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Samedi 19 mars

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 10H POUR LES 0-18 MOIS,
 > À 11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et Maroc
 > DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS DU BOURG
 > À 11H

FABRICATION DE MUPPETS

Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 14H À 16H30
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 20 mars

CIRCUIT SARANAIS 6^E ÉTAPE

(journée déguisée)
 > CENTRE ÉQUESTRE - LA JOURNÉE.

LES RENDEZ-VOUS ZUMBÉ !

Proposé par Art's Danse
 > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 > DE 10H30 À 11H30
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 20 mars

BOURSE AUX LOISIRS CRÉATIFS

Proposée par la MLC
 > SALLE DES FÊTES DE 9H À 17H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

SCRAPBOOKING Stage sur le thème

du printemps (Enfants), proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 10H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

YOGA DU RIRE Stage ados-adultes

proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 11H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 21 mars

MARCHE proposée aux Seniors

> DÉPART DEVANT LA GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 > À 14H
 > PASSEPORT SENIORS OBLIGATOIRE
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 80 34 24.

Mercredi 23 mars

HEURE DU JEU VIDÉO

Rocket league (10-14 ans)
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE – À 15H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



CONCERT

Lila Tamazit Trio chante Colette Magny, programmation de la ville de Saran en collaboration avec le Théâtre de la Tête Noire
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE
 02 38 80 34 19

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Vendredi 25 mars

CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE À 19H

Vendredi 25 mars

PASTELS Stage ados-adultes proposé

par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

SÉANCES D'ART FLORAL

Proposé par Petite fleur saranaise
 > SALLE DU LAC
 > À 14H, 16H, 18H ET 20H
 > INSCRIPTIONS AU 06 70 30 31 93

CONCERT

Ateliers MAJ proposé par les élèves de l'EMMD
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
 02 38 80 34 19.

Samedi 26 mars

PASTELS Stage ados-adultes proposé

par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATELIER NUMÉRIQUE : cybersécurité sur internet (8-12 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE – À 15H
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE .

HANDBALL LIQUI MOLY STARLIGUE

Saran reçoit Dunkerque
 > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
 > À 20H

CONCERT de VeryDub

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
 > À 20H30
 > RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
 02 38 80 34 19.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Dimanche 27 mars

CONCOURS HUNTER, CONCOURS EQUIFUN

> CENTRE ÉQUESTRE
 > LA JOURNÉE.

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

> SALLE DES FÊTES - > À 14H.

DANSE AFRICAINE ET DOUM

DANSE Stage proposé par Art's Danse
 > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
 > DE 14H À 17H
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

CONCERT - 22^e Fête de la batterie

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
 > À 16H
 > RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
 02 38 80 34 19.

Mercredi 30 mars

PRIX LUVU (prix littéraire)

> MARCHÉ DU BOURG (SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS MÉTÉO)
 > DE 9H30 À 11H30



FAITES VOS JEUX (jeux de société),

proposé par la Médiathèque et le service Relais de quartiers
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE – À 15H30
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

Jeudi 31 mars

THÉÂTRE « Sweetie »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
 > À 19H30
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Jeudi 31 mars

PARLONS SARAN EN DIGITAL

Facebook live avec les élus
 > À 18H30

Dématérialisation des dossiers d'urbanisme



Depuis le 3 janvier, outre la démarche directement en mairie, les particuliers et professionnels peuvent désormais déposer également leurs dossiers d'urbanisme via un guichet unique en ligne. À terme, ils auront également la possibilité de suivre l'instruction de leurs dossiers en temps réel et de communiquer directement avec le service aménagement.

C'est dans le cadre de la loi de simplification et de modernisation des services publics que la dématérialisation des dossiers d'urbanisme est entrée récemment en vigueur.

Le public peut désormais déposer en ligne ses dossiers d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager et autres certificat et déclaration préalable...) auprès d'un seul et même guichet unique (voir ci-contre).

Cette nouvelle procédure ne se substitue pas à la démarche habituelle. Elle propose un nouveau service supplémentaire et accessible à tous. « Aujourd'hui, les usagers sont obligés de se rendre en mairie. À terme, ils pourront consulter leurs dossiers via ce guichet unique » explique **Amandine Serreau, responsable du service municipal de l'Aménagement**, qui précise que « une dizaine de demandes ont déjà été formulées numériquement à la Ville ».

Engagée pour le maintien d'un service public de proximité, la Ville n'entend pas pour autant s'orienter vers le tout numérique au détriment des temps d'accueil indispensables aux démarches quotidiennes des habitants. Ce nouvel outil offre donc une nouvelle possibilité pour la constitution et le suivi des dossiers mais ne remplace pas la démarche physique puisque les habitants ont toujours la possibilité de se rendre directement à la Direction de l'Aménagement de la mairie s'ils le souhaitent.

Guichet unique métropolitain ou non, l'instruction des dossiers d'urbanisme reste de la compétence de ce même service de la Ville.

Une période transitoire

Ce nouveau service dématérialisé est actuellement en rodage : seul le dépôt de dossiers est actuellement possible via le guichet unique, moyennant la création d'un compte au préalable. « Le but d'Orléans Métropole est que tout soit opérationnel dès l'entrée en vigueur du PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain) et que toutes les fonctionnalités soient déployées d'ici l'été » indique **Julien Ramel, chargé de la gestion des droits des sols à la Ville**. Dans ce futur proche, l'objectif est de traiter un maximum de dossiers en numérique. Et les usagers pourront suivre l'évolution de leurs dossiers en temps réel. Que ce soit à distance, ou sur le poste informatique mis à la disposition du public au sein du service municipal de l'aménagement, durant les heures d'ouverture. « Le guichet unique sera un bel outil pour le public » résume Julien Ramel. « Il permettra par exemple aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer de communiquer avec le service Aménagement. Lors d'un dépôt de dossier en ligne, l'utilisateur recevra immédiatement un accusé d'enregistrement, puis un quart d'heure plus tard, un récépissé de dépôt. Toutes les démarches seront dématérialisées, même la prise de rendez-vous ». Pour l'heure, « les dossiers sont traités par ordre d'arrivée, qu'ils soient sous format papier ou numérique » précise Amandine Serreau. « À moyen terme, le guichet unique entraînera une économie de papier, et surtout un gain de temps pour le service et donc pour les usagers » conclut la responsable.

• **Arnaud Guilhem**



Guichet unique

<https://demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr/guichet-unique/>

Direction de l'Aménagement

Place de la Liberté - 45770 Saran
Tél. : 02 38 80 34 56



Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Le mardi : 8h30 - 12h / 13h - 18h

Le samedi : 8h30 - 12h

Le PLUm prochainement adopté

Dernière ligne droite pour le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).

Ce premier plan d'urbanisme et d'aménagement conçu par Orléans Métropole et les 22 communes va prendre prochainement le relais des PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).

L'enquête publique préalable s'est déroulée du 28 septembre au 12 novembre 2021 et a reçu un avis favorable de la part des commissaires enquêteurs.

Cette « feuille de route » à l'échelle des communes de la Métropole sera soumise au vote lors du conseil métropolitain du 7 avril et devrait rentrer en vigueur dès les semaines suivantes.

23h - 5h

Éclairage public

Vers une nuit étoilée ?

Déjà des expériences positives en France

Plusieurs communes en France ont déjà mis en place une extinction de l'éclairage une partie de la nuit, avec notamment comme premier objectif **la préservation de la biodiversité qui souffre grandement de cette pollution** (la forte réduction des insectes impacte également les espèces qui s'en nourrissent). L'extinction une partie de la nuit a ainsi permis de renforcer les espèces les plus fragiles.

D'autres enjeux rentrent également en considération. Citons par exemple **l'amélioration du cycle naturel des hommes et des animaux** basé sur l'alternance du jour et de la nuit (amélioration du sommeil notamment), mais également **la baisse importante de la consommation électrique** qui permet

d'éviter le gaspillage énergétique, ou encore l'amélioration de l'observation astronomique devenue quasiment impossible en agglomération.

La crainte d'une hausse possible de l'insécurité est légitime. Néanmoins, les bilans réalisés par les gendarmeries ou polices nationales présentes dans les villes qui ont mis en place ces extinctions n'ont pas permis de constater une hausse des cambriolages ou des agressions. En effet, la très grande majorité des délits se passant en journée et en dehors des horaires d'extinction de l'éclairage.

Une mise en fonction raisonnée et raisonnable

Il n'est pas question de supprimer la totalité de l'éclairage public mais seulement sur la période de la nuit où il est le moins utile. En effet, laisser la totalité de

la ville pleinement éclairée toute la nuit, alors que sur certaines périodes seulement quelques véhicules circulent, **représente un gaspillage énergétique conséquent au regard de son utilité réelle.**

Pour cela, il est proposé d'éteindre l'éclairage public à partir de 23 heures et jusqu'à 5 heures. Lorsque cela sera nécessaire, il sera toutefois possible de conserver l'éclairage sur quelques secteurs bien précis (intersections de ronds-points importants par exemple ou dans des secteurs ayant une activité nocturne).

L'éclairage public est la première source de pollution lumineuse en France. C'est en ce sens que la municipalité de Saran souhaite recueillir l'avis des habitants avant d'envisager une extinction de l'éclairage une partie de la nuit.



INFO

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'éclairage public est désormais géré par **Orléans Métropole**. Seuls quelques sites municipaux sont encore gérés par la ville de Saran (parc des sports, parc du château, certains squares...). La ville de Saran poursuit de son côté le renouvellement des installations dont elle a la gestion en remplaçant les candélabres ou les ampoules par des technologies plus performantes.

Pour toute réclamation sur l'éclairage public, envoyez un courriel à techniques@ville-saran.fr

ENQUÊTE

Participez également sur www.saran.fr ou en flashant le QR Code ci-dessus.

Êtes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ?

- OUI
 NON

Êtes-vous d'accord avec la proposition de débiter l'extinction à 23 heures ?

- OUI
 C'EST TROP TÔT
 CE N'EST PAS SUFFISAMMENT TÔT

Êtes-vous d'accord avec la proposition de rallumer l'éclairage public à 5 heures ?

- OUI
 C'EST TROP TÔT
 CE N'EST PAS SUFFISAMMENT TÔT

À retourner à l'attention du Cabinet du maire - Mairie de Saran - Place de la Liberté - 45770 Saran



Ca gaze pour " La Gazette "

L'heure de la reprise a sonné pour le commerce de presse, loto, PMU et pressing de la galerie d'Intermarché. Un passage de relais qui s'est effectué en douceur et s'accompagne d'un souffle de renouveau.

Nouvelle devanture, nouvel agencement du local commercial, nouveau nom...

Depuis le 4 octobre dernier, le commerce de presse, loto, PMU et pressing de la rue Louis-Aragon a débuté une nouvelle vie. **Sophie et Yannick**, couple stéoruelan en reconversion professionnelle, sont désormais à la tête de ce commerce fraîchement baptisé « La Gazette ». « Nous sommes tombés sur l'annonce de vente, nous avons visité et nous avons eu un coup de cœur », résument-ils. Après une formation rapide assurée par Madame Girard leur prédécesseuse, ce, afin d'apprendre « les rudiments du métier », le couple a très vite trouvé ses marques.

Des services du quotidien et de proximité

Située au cœur de la galerie d'Intermarché, « La Gazette » présente une offre commerciale et des services multiples. À commencer en toute logique par un large choix de titres de presse (quotidiens, hebdomadaires, mensuels et diverses revues...), agrémenté par une carterie. Loto, PMU et autres jeux à gratter sont également de la partie, de même que

la tableterie (feuilles et machine à rouler, briquets, piles...). Outre le changement de pile de montre, ce commerce propose par ailleurs une cabine Photomaton et assure de plus la vente de tickets, abonnements et la recharge de cartes du réseau de bus TAO. Le dépôt pressing-blanchisserie vient enrichir ce vaste panel de services du quotidien. Le commerce est ouvert 5,5 j/7, dont le dimanche matin.

Un commerce rénové et accessible

Afin de vivre au mieux sa nouvelle vie, « La Gazette » a bénéficié d'une cure de jeunesse. Ses 49,5 m² de surface commerciale ont en effet fait l'objet d'une rénovation. « Nous avons souhaité rafraîchir le fond pour le régénérer. On a donc cassé un mur, reculé le comptoir et repeint en blanc pour apporter de la luminosité à l'ensemble. Notre commerce est aussi à présent plus accessible » expliquent Sophie et Yannick. Autre touche de nouveauté, la mise en place d'une nouvelle devanture courant février. « Nous avons été bien accueillis par les autres commerçants. Ça se passe

très bien, c'est une petite famille » confie le couple. « Notre activité est très bonne et les clients apprécient la convivialité. Quant à nous, on aime ce qu'on fait et on est épanoui. C'est l'avantage d'être notre propre patron ».

Longue et belle vie à « La Gazette » !

• **Arnaud Guilhem**

La Gazette

Lundi-vendredi
9h-12h30 / 14h-18h45
Jeudi : fermé
Samedi : 9h-18h45
Dimanche : 9h-12h25

Centre commercial Intermarché
Rue Louis-Aragon à Saran
Tél. 09 67 33 75 19

SE JOUER DES OBSTACLES

Créée il y a plus de 20 ans, cette section de l'USM Saran rassemble une douzaine de licenciés, adeptes d'une discipline sportive qui favorise l'adresse, le sens de l'équilibre et la maîtrise de soi.

Si la pratique du VTT s'est répandue depuis des décennies, le VTT Trial reste encore une discipline méconnue et peu médiatisée. Ce sport spectaculaire a tout pour séduire les amateurs de sensations fortes, sans pour autant comporter de grands risques.

Pour s'en convaincre, chacun peut se rendre sur le terrain aménagé de la section de l'USM Saran, rue du Ran d'Abas, lors d'un entraînement, le samedi de 10h à 12h. Ces séances se déroulent sous la houlette des 2 entraîneurs de la section et pilotes émérites **Rémy Durville et Camille Mogenet**. « Le principe du trial est relativement simple » explique ce dernier. « Il s'agit de franchir des obstacles de différents types et d'effectuer ce parcours dans un temps donné de 2 minutes, en essayant de mettre pied à terre au minimum ». Pour ceci, les pilotes, casqués, gantés et équipés de protèges-tibias enfourchent une monture adaptée à l'exercice : un VTT sans selle, sans vitesse, doté de freins puissants. « On peut commencer le VTT trial à partir de 6 ans jusqu'à pas d'âge. Il suffit de savoir bien faire du vélo. C'est une discipline accessible à toutes et tous, même si nous ne comptons pas de féminine ce qui est dommage » précise **Emmanuel Delaville, président de la section**.

Pratique en mode loisirs, pratique en compétition, le choix reste du ressort du « pilote ».

Émulation saine et ambiance familiale

Au sein de cette section où règne une ambiance sympathique et

conviviale, chacun peut s'initier et s'exercer. « Nous comptons différents groupes de niveau ce qui favorise une émulation saine et facilite l'intégration des nouveaux licenciés qui sont les bienvenus » indique le président. « La première année est la plus difficile, car c'est celle de l'apprentissage. Cela demande beaucoup de travail et, entre autres, le sens de l'équilibre. Mais il y a toujours le plaisir de rouler, de se dépasser, de prendre confiance en soi ». Pour faire vivre la section, celle-ci peut compter sur l'implication des « supers parents bénévoles », et par ailleurs sur l'aide de l'USM Saran VTT ou de la Ville.

Impactée par la crise sanitaire, la section entend redynamiser prochainement ses activités. L'arrivée de Louis Grillon, double champion du monde junior par équipe va y contribuer. D'ici là, l'USM Saran VTT Trial organise **le 27 mars une compétition régionale ouverte au public**.

• **Arnaud Guilhem**

USM Saran VTT Trial

Emmanuel Delaville

06 16 72 91 81

www.usmsaranvtt.com
(rubrique « Trial »)



DIMANCHE 27 MARS

Compétition régionale de VTT Trial

De 9h à 17h, différentes épreuves sur les 6 zones définies avec 6 catégories de niveau. Avec la participation éventuelle de pilotes chevronnés. Remise de médailles à l'issue de la compétition.

Rue du Ran d'Abas à Saran
Entrée gratuite

Organisation soumise aux conditions sanitaires du moment.





Azaria et Roger

Pour Saran, tout simplement...

Azaria Mawila et Roger Chopineau sont membres du comité de suivi du premier budget participatif de la commune. Leur investissement en faveur de cet outil de démocratie est le prolongement de leur goût naturel pour le bien commun. De leurs actions et engagement au service des autres.

Avec le budget participatif les Saranais ont la possibilité de proposer jusqu'au 11 mars des projets pouvant améliorer le cadre de vie de leur ville. C'est le comité citoyen, où figurent six Saranais, qui assure l'étude des projets et sélectionne ceux qui seront soumis au vote de la population. **Azaria Mawila, 15 ans et Roger Chopineau, 79 ans, aux côtés de Philippe, Michelle, Florence et Zoé,** se sont portés volontaires pour animer ce nouvel outil de démocratie participative. L'engagement d'Azaria et Roger n'est pas fortuit.

« Quelqu'un de généreux et de joyeux »

« Je représente les jeunes et je suis fier de mon rôle, dit **Azaria Mawila, élève en 4^e au collège Pelletier.** J'ai accepté tout de suite la proposition que m'ont fait les animatrices du club ados du Vilpot que je fréquente très régulièrement ». Et plus loin : « Il s'agit de vérifier la faisabilité des projets proposés selon les critères de sélection. Je me sens l'ambassadeur de cette cause auprès des autres jeunes de la

structure, ceux du quartier. J'ai aussi expliqué ce qu'est le budget participatif aux enfants du local jeunes du Vilpot (pour les 3-6 ans) ».

Azaria est partant pour toutes les activités proposées au sein du relais de quartier. Il participe aux ateliers cuisine, sport. Avec d'autres ados, il a monté des projets en co-construction avec les animateurs. Comme les séjours l'été dernier en camping près de Bordeaux ou celui prévu en avril à la montagne. « Lorsque nous avons été sollicités nous avons pensé immédiatement à Azaria, assure Manon Gadbin, animatrice au Vilpot. Il est très dévoué au public, serviable, attentionné, à l'écoute. C'est quelqu'un de généreux et de joyeux ».

« J'aime participer, donner un coup de main »

L'adolescent s'engage régulièrement dans des actions en faveur d'organismes caritatifs. Avec d'autres jeunes du club ados, il a confectionné récemment des produits cosmétiques (crème, savon, bougie) à l'attention d'une quinzaine de familles béné-





< Roger Chopineau

ficiaires du Secours populaire. À l'occasion du Père Noël vert du comité saranais il a participé à une opération menée lors d'un match des Septors. Azaria participera aussi prochainement à une collecte alimentaire dans une grande surface. « J'aime participer, donner un coup de main », lance-t-il tout naturellement.

Au collège, Azaria participe avec entrain à la journée « Non au racisme et au harcèlement ». Il est aussi parrain de trois élèves de 6ème. Une fonction qui lui permet d'intervenir lors des conseils de classe. Azaria Mawila est bénévole, depuis ses six ans, dans l'organisation de la Fête de quartier du Vilpot. Il suit en cela son grand frère Eliakim qui avait dessiné l'affiche de la fête en 2015. Côté loisirs, Azaria aime être avec ses ami(e)s. Faire de la pâtisserie, dont il régale notamment les jeunes et animateurs du club Vilpot. Quand on lui demande ce qu'il aimerait faire plus tard, il répond : « faire des études en psychologie ». La connaissance et le goût de l'autre, toujours.

« J'aime suivre les affaires de la ville »

Roger Chopineau, disert, aime s'engager dans des actions pour l'intérêt général. « C'est la curiosité qui m'a dans un premier temps orienté vers le dispositif

du budget participatif, explique-t-il. Et j'ai vite vu que c'était une vraie opportunité. J'aime suivre les affaires de la ville. Ce budget participatif c'est quelque chose de nouveau qui permet aux Saranais de participer encore davantage à la vie de la cité. Ça me plaît bien ». Loquace, Roger donne son avis sur beaucoup de points. Un trait de sa personnalité sûrement lié au métier qu'il a exercé : commercial.

« J'ai toujours aimé participer à la vie de la commune, poursuit-il. Mon action au sein du comité citoyen est le prolongement de mes engagements associatifs passés ». Et de rappeler le temps où il avait une licence de chasse, une autre de pêche au Gardon saranais. Sans oublier son implication pendant sept ans au club informatique du Cimas, où il a été animateur et s'est occupé de l'intendance.

Bien connu dans le quartier du Chêne-Mailard, Roger participe régulièrement et activement, avec son épouse Jocelyne, aux réunions de quartiers organisées par les élus saranais, aux rencontres avec la Métropole.

« J'adore vivre à Saran »

« J'aime m'investir, assure Roger. J'adore vivre à Saran et c'est normal que j'apporte ma pierre à l'édifice. Tout m'intéresse dans la vie du quartier. Je suis partie prenante

pour tout, me bats pour tout ». En effet Roger donne depuis des années son avis pour faire avancer concrètement des choses, améliorer la qualité de vie dans son quartier.

Et de donner quelques exemples d'avancées dont il est, avec son épouse, pour partie à l'origine : la voie d'accessibilité qui relie l'avenue des Champs Gareaux à la salle Jacques Brel, l'amélioration de l'aménagement d'un rond-point, la création du parking des Champs Gareaux. Le couple est aussi instigateur de la fête qui avait été donnée en 2007 à l'occasion des trente ans du lotissement de l'Hopiteau. « Participer à la vie de la cité, du quartier, c'est nécessaire. Indispensable même », assure comme une évidence Roger Chopineau.

« Quand je m'engage je vais toujours jusqu'au bout, poursuit-il. Je ne fais pas les choses à moitié. Je n'ai pas la langue de bois. C'est bien de dire ce qu'on pense pour faire avancer les choses ». Vivant une retraite heureuse Roger apprécie la vie familiale, entouré de ses deux enfants et quatre petits enfants. Il goûte les plaisirs du bricolage et du jardinage. Ceux de la marche. Et également exercer pleinement sa citoyenneté en faisant vivre la démocratie de proximité.

• Clément Jacquet



< Azaria Mawila





Devenez assesseur(e)s

Les élections présidentielles et les élections législatives auront lieu respectivement les dimanches 10 et 24 avril ainsi que les dimanches 12 et 19 juin.

À l'occasion de ces 2 scrutins, 15 bureaux accueilleront les électeurs saranais de 8h à 18h dans le respect des gestes barrières. Conformément au Code électoral qui régit le fonctionnement et l'organisation de ces élections, **la Ville recherche des assesseur(e)s bénévoles.** Assurer les fonctions d'assesseur(e) participe du devoir citoyen. Cette démarche contribue à la vitalité de nos institutions.

Lors de ces deux rendez-vous électoraux, l'assesseur(e) accompagnera le président du bureau de vote afin d'assurer que le scrutin se déroule dans de bonnes conditions.

Durant les opérations de vote, il/elle vérifiera l'identité des électeurs et leur inscription sur les listes d'émargement. À la fermeture du bureau, il/elle participera à l'organisation du dépouillement des votes. Un temps de formation est prévu le jour même sur place.

Les conditions requises afin d'assurer la fonction d'assesseur(e) sont les suivantes :

- Être âgé(e) de 18 à 65 ans et être inscrit(e) sur les listes électorales.
- Être disponible soit le matin (8h-13h30), soit l'après-midi (de 13h30 jusqu'au dépouillement, à partir de 18h).

> Inscription obligatoire avant le 31 mars.

A.G

Inscriptions

Tél. : 02 38 80 34 74

administration.generale@ville-saran.fr

Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 14 janvier 2022

- **Vente partielle de la propriété du Grand Liot - nouvelle délibération pour soustraire le domaine forestier de l'acte de cession.**

Vendredi 28 janvier 2022

- **Garantie d'emprunt France Loire - Acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement de 17 logements au 266 rue de la Montjoie - La Châtonnerie I :**

Apportant son soutien à la construction de logements sociaux, le conseil municipal garantit un emprunt du bailleur porteur de cette opération.

- **Vœu du conseil municipal d'être saisi par le maire de toute question ayant fait l'objet d'une pétition d'intérêt local :**

Cette disposition permet de mettre en place le droit d'interpellation citoyenne pour l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal, ainsi que le référendum municipal d'initiative citoyenne.

- **Commission de Suivi de Site Deret Logistique – renouvellement :**

Monsieur Philippe Dolbeault, conseiller municipal, est désigné pour cette instance de supervision.

- **Don Mouvement du Nid-France :**

Un don de 300 € est fait à cette association qui œuvre en matière de prévention pour les adolescentes.

- **Don au Centre d'Etude et de Recherche sur les Camps d'Internement dans le Loiret (CERCIL) - musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv :**

100 € sont donnés à l'association qui soutient le devoir de mémoire sur la Shoah.

- **Crédits scolaires 2022 :**

Chaque école est dotée comme chaque année de moyens financiers pour le fonctionnement courant.

- **Participation au séjour à Lyon pour le Collège Montjoie :**

Cette aide permet à 54 collégiens latinistes de réaliser leur voyage d'étude du 27 au 29 avril 2022.

- **Subventions aux centres de documentation et d'information des collèges de Saran :**

780 € et 440 € sont respectivement versés aux collèges Montjoie et Pelletier.

- **Subventions exceptionnelles - santé citoyenneté - collèges Montjoie et Jean Pelletier :**

300 € sont octroyés à chaque collège pour ce projet concernant l'ensemble des classes sur l'année scolaire.

- **Participation financière aux classes transplantées - Ecoles maternelles et élémentaires :**

Sur la base des modalités financières précédemment votées par le conseil municipal, sont autorisées les classes transplantées de Mesdames Patinote, André, Lize, Prudent, Guériteau, Yeye, Forges, Bouhbila, Santos, Morize, Beauvier, Touchard, Pichot, Arrondeau, Pichard, Kelanou, Jouanigot, Souchet, Froissart, Régnard, et de Monsieur Campes.

- **Subvention animations dans les établissements scolaires :**

Pour accompagner les animations financées par les coopératives scolaires, 50 % du montant sera pris en charge par la commune, plafonné à 435 € par coopérative.

- **Convention de co-organisation et subvention exceptionnelle - Théâtre de la Tête Noire pour le Festival du Théâtre sur l'Herbe édition 2022 :**

Cette convention scelle ce partenariat avec l'association, avec notamment le versement d'une subvention de 107 000 € pour ce festival qui sera à nouveau gratuit.

- **Acquisition des parcelles cadastrées BY 33, BY 34, BY 35, BY 39, BY 42, BY 43 et BY 44 appartenant à Madame et Monsieur POULIN :**

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la protection et de la valorisation du secteur naturel à l'ouest de la commune dit Domaine du Clos Vert.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr



© gaujard christelle

ULTIME TOUR DE PISTE POUR MICHEL PASDELOUP

La disparition de Michel Pasdeloup, survenue fin janvier, à l'âge de 87 ans, a touché l'ensemble de la grande famille de l'athlétisme régional et celle du sport saranais. Michel fut le fondateur en 1980 de l'ASFAS (Association Sportive Fleury-les-Aubrais/Saran), devenue en 2018 le SLAC (Saran Loiret Athlétic Club). Président pendant quinze ans de l'ASFAS, son nom est associé également à la création du stade Colette-Besson (1989) et de ses tribunes (2004). Les témoignages évoquent un homme passionné, de conviction, visionnaire. « Une page du club se tourne, assure Bernard Détharé, ancien président du club, qui l'a côtoyé pendant trente ans. Michel a voué sa vie à l'athlétisme. C'était un homme perfectionniste, qui aimait tout superviser. Il a été président, entraîneur, arbitre fédéral. À cela s'ajoute des compétences techniques hors pair. C'est une grande perte ».

Un militant de l'athlétisme

Michel Pasdeloup a aussi été élu au Comité du Loiret et à la Ligue du Centre d'athlétisme. Pour Nicole Lacombe, présidente du SLAC : « Michel a fait énormément pour l'athlétisme, le développement de la pratique, pour l'accession du club en National. C'était un tempérament. Nous lui sommes redevables ». Celui qui a œuvré sans relâche pour son sport et son club entretenait des bonnes relations avec la mairie. « Michel Pasdeloup est le principal artisan de l'athlétisme à Saran, explique Bernard Dugalleix, qui fut responsable du service municipal des sports et adjoint aux sports. C'était un militant de l'athlétisme. Une personnalité qui a servi son sport de façon désintéressée. Nous avons perdu une grande figure du sport saranais ». À sa famille, ses proches, Repères présente ses sincères condoléances.

• C-J

CARNET DE ROUTE janvier et début février 2022

Nous saluons l'arrivée de

Lila RÉAU - 30 décembre 2021
Willow MBA - 27 janvier 2022
Jade PONTES DE SOUZA - 09 janvier 2022
Katerina SALGADO - 10 janvier 2022
Mohamed EL BOUSIKHANI - 23 janvier 2022
Andresya DANDO DJIALEU - 19 janvier 2022
Mathéo ECKEMAN MARIE - 3 février 2022

Nous regrettons le départ de

Daniel JOUANNET - 93 ans
Alain GRAUSSIÉ - 85 ans
Claude DUVAL - 84 ans
Michel PASDELOUP - 87 ans
Alain HÉMERY - 66 ans
Marie-Thérèse VENGEONS née DELAUNAY - 87 ans
Agnès AMBROIX épouse CELOT - 65 ans
Bruno FAURE - 78 ans
Janine BURY épouse TEMPLIER - 79 ans
Yvette BIDAULT née BIGARREAU - 97 ans
Vân Sàng PHUNG - 81 ans
Georges HORNBERGER - 87 ans

FESTIV ELLES

FEMMES ENGAGÉES

SPECTACLES
FILMS
EXPOSITIONS

04
V
27
MARS
2022

FESTIVAL INTERCOMMUNAL

RETROUVEZ LES VILLES PARTENAIRES SUR

 FESTIVELLES